

Paraît lorsque la
Municipalité le juge
nécessaire

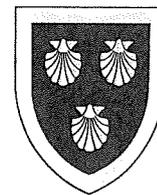
(Affiché dans les trois
villages et publié sur le site
communal).

N° 06/2017

INFORMATIONS OFFICIELLES

www.goumoens.ch
greffe@goumoens.ch

Commune de
Goumoëns



AVIS IMPORTANT

Ramassage des ordures ménagères – changement de jour

La Municipalité informe la population que jusqu'à nouvel avis, le jour de ramassage des ordures ménagères va passer du lundi au **mercredi** dès la semaine du 24 juillet prochain ; les ordures seront donc ramassées tous les mercredis dès le **26 juillet**.

Pas de changement en revanche pour le jour de ramassage après les jours fériés ; la date du mercredi reste.

La Municipalité